## BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

**SESSION 2023** 

ANNEXE 9 : Modèle d'attestation de stage 1 1

Logo de l'organisme d'accueil

# ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

### **ORGANISME D'ACCUEIL**

Nom ou dénomination sociale : Dedalus Healthcare France

Adresse: 22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

i : 01 75 60 91 00

### certifie que

LA OU LE STAGIA	AIRE_						
Nom : SADAOUI	Prénom : Ounissa						
Né(e) le : 01 / 08 /1998		Sexe : F					
Adresse : 8, rue des Rondeaux - 75020 Paris							
i : 0661631665	Mél : sadaoui98ounissa@gmail.com						
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations							
Option	☐ SISR	SLAM					
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : L'Institut des							
Techniques Informatiques et Commerciales (ITIC Paris)							

#### a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

#### **DURÉE DU STAGE**

Dates de début et de fin du stage : **Du** 01 / 06 /2023 **au** 30 / 06 /2023 .

Représentant une durée totale de 1 mois

(rayer la mention inutile).

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

### MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE

La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de 0 euros.

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)

Fait à Plessis-Robinson le 25 / 09 /2023

Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil



Declalus

Declalus HealthCare France
4. Avenue de l'Eglise Romane
33370 Artigues-juse-bordeaux. France
Tel 13 5 93 50 55 18 x 13 3 50 352 06
RCS Bordeaux B 414 599 569

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Remettre autant d'attestations que d'entreprises fréquentées pour couvrir les semaines de stage réglementaires. Pour les personnes candidates se présentant au titre de leur activité professionnelle, cette attestation sera remplacée par des certificats de travail.